

## ABONNEMENTS

Canada (UN AN)... \$2.00  
 Etats-Unis (UN AN)... \$2.25  
 Prix spécial pour les  
 étudiants, les instituteurs,  
 les institutrices et les mem-  
 bres de l'A. C. J. :  
 Canada (UN AN)... \$1.00  
 Etats-Unis (UN AN)... \$1.25  
 Branger (Union postale.  
 UN AN... f. 13.50

J. N. Gastonguay 1 janv 1914  
 17 Avenue des Erables

# LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

" VERITAS LIBERABIT VOS — LA VERITE VOUS RENDRA LIBRES "

## AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE

## Bureaux :

Chemin Sainte-Foy  
 près Québec.

TELEPHONE : 1750

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

## SOMMAIRE

S. G. Mgr Bégin, cardinal.  
 Massacre des innocents !... J. ST LAURENT  
 La Patrie au pilori—Les élections françaises  
 —Ce fameux régime.  
 Préparation prochaine au chant grégorien.  
 Nathan en Amérique... L.  
 La Vérité et les Boys Scouts...  
 ...Henri BERNARD, ptre.  
 Pie X contre les assimilateurs... JUSTIN  
 Les Orangistes de Montréal.  
 Voix ontarienne... J. P. LEFRANC  
 Scoutisme et charlatanisme — Les Juifs en  
 Palestine—  
 Une grande campagne en faveur de la colo-  
 nisation... PATRIOTE  
 Une lettre à "Grégorien"... XX, ptre.  
 La plus récente condamnation des "Boy  
 Scouts"—Victoire du bilinguisme.  
 Signe du temps... L.  
 En faveur de la colonisation... Jean D'ARCY  
 Le Christ au Vatican.

## S. G. Mgr Bégin, cardinal

Notre Saint Père le Pape vient de combler les vœux du peuple canadien en nommant cardinal le vénérable archevêque de Québec.

Le nouveau prince de l'Eglise recevra le chapeau de cardinal, à Rome, des mains du Pape, au consistoire du 25 mai.

Cette nomination est un grand honneur pour le Canada.

S. G. Monseigneur Bégin par sa science et ses vertus, par la grandeur de son œuvre et le poste vénéré qu'il occupe, mérite la haute dignité de prince de l'Eglise à laquelle il a été appelé par le Saint-Siège.

L'Eglise de Québec est le berceau de la foi catholique en Amérique du Nord, c'est l'Eglise mère d'où ont rayonné sur tout ce vaste continent les apôtres de la civilisation chrétienne et de l'Evangile.

Ce sont les mérites personnels du titulaire et ces titres de noblesse que Pie X a sans nul doute voulu reconnaître.

Qu'il nous soit donc permis de joindre notre humble voix au concert de félicitations qui s'élève vers le Vénérable archevêque de Québec; que Sa Grandeur daigne accepter nos vœux les plus sincères et recevoir l'assurance de notre dévouement et de notre attachement filial.

Longue vie à S. S. Pie X, et à S. E. le Cardinal Bégin!

## Massacre des Innocents!

Massacre des innocents !.. On ne pouvait jamais trouver d'expression plus juste que celle-là pour indiquer comment certains politiciens sacrifient l'intérêt public aux menées sourdes et hypocrites des maîtres de la finance et autres puissances.

Les travailleurs du Canada tout entier demandent une loi les autorisant à s'organiser. Tout le monde, voire même les politiciens, admet le bien fondé de leur demande. Mais quand vient le moment psychologique, psst... on fait rater le projet, ou on le jette au panier.

Ceci est tellement vrai que le *Devoir* croit, et avec raison, qu'une campagne est nécessaire pour remuer l'opinion publique.

" Les députés, écrit le *Devoir*, songent déjà à prendre la clef des champs. Si l'on pense au temps qu'ils ont passé à Ottawa, ce désir est assez intelligible et il s'accroîtra avec le soleil du printemps et l'approche des vacances.

Résultat net, un projet de loi dont tous les gens désintéressés reconnaissent l'à-propos et l'urgence— le projet de loi sur les caisses de crédit de M. Meighen—sera, avec un certain nombre d'autres, jeté par-dessus bord et sacrifié dans l'habituel massacre des innocents.

Ce projet pourtant ne devait soulever aucune difficulté. Il a été discuté et rediscuté devant la Chambre. M. Monk, qui en avait fait son affaire avant M. Meighen, l'a exposé dans tous ses détails. Lord Grey lui avait apporté son témoignage et M. Meighen, l'an dernier, en a fait l'objet de l'un des plus remarquables discours qui aient été prononcés à la Chambre.

Rien cependant n'est encore fait et rien ne sera fait, semble-t-il bien, cette session-ci. C'est que le projet a le malheur de déplaire à quelques gros intérêts qui s'imaginent, à tort, qu'il les gênera et que, d'autre part, il n'a pour lui que sa bonté. Personne n'a un intérêt personnel très considérable à en presser l'adoption.

Et les causes qui ne peuvent se réclamer que du bien public ont grand'chance d'être oubliées dans la bagarre politique.

Il faut pourtant que ce projet aboutisse.

La province de Québec a déjà l'avantage de posséder une loi qui donne aux caisses de crédit un statut légal. Nous avons pu constater le bien qu'elles font chez nous, le goût et l'habitude de l'épargne qu'elles répandent dans le peuple, les facilités commerciales qu'elles créent. Il importe que le même bienfait soit étendu au pays tout entier.

Pour cela il faut entamer dès main-

tenant une campagne qui ne s'arrêtera qu'au jour de la victoire. Pour notre part, nous promettons aux législateurs de ne leur laisser de repos que le jour où ils auront inscrit dans nos statuts cette loi bienfaisante."

Pour notre part, nous, nous tâcherons de faire connaître certaines ficelles que tirent des philanthropes peu scrupuleux pour empêcher la passage de cette loi.

Nos lecteurs seront édifiés !...

J. ST-LAURENT

## La "Patrie" au pilori

Le 18 avril, la *Patrie*, au lendemain de la sortie du Lieutenant-Gouverneur contre la *Vérité*, s'empressait d'écrire :

" Sir François Langelier a victorieusement répondu à l'injuste agression de la *Vérité* contre l'organisation des *boy-scouts*. C'était — du temps de son fondateur — la manie de ce journal de se poser en censeur en matière religieuse, et les successeurs de M. Tardivel ont aussi hérité de cette tournure d'esprit. Le Lieutenant-Gouverneur a toutefois fort à propos fait mention de l'approbation cordiale donnée à l'Association des *scouts* par le cardinal Bourne, archevêque de Westminster, qui doit être une autorité assez haut placée pour tranquilliser la conscience des catholiques du Canada.

" Le but de l'association des *boy-scouts* est de développer chez les jeunes garçons les qualités viriles, de leur donner de l'initiative, de l'endurance, d'en faire de bons et utiles citoyens. Elle supplée très heureusement à la formation souvent, très insuffisante que les enfants peuvent sous ce rapport recevoir dans leurs foyers."

Aujourd'hui que la lumière est faite sur cette organisation neutre, suspecte, condamnée par une quarantaine d'évêques français, belges et autres, il est instructif de constater avec quelle effronterie la *Patrie* parle de choses qu'elle ne connaît pas. En effet l'approbation du cardinal Bourne dont parle la *Patrie* est simplement une désapprobation; nous en avons d'ailleurs donné le texte la semaine dernière, qu'on juge.

La lettre de M. l'abbé Bernard, et les articles de l'*Action Sociale* confondent entièrement les scribes ignorants et rancuniers de la *Patrie*. L'autorité religieuse, le Pape, les Evêques, le clergé sont avec nous contre les *Boy Scouts* et contre la *Patrie*.

Le journal de M. Tarte a donc mis les pieds dans les plats d'une façon aussi sottise que ridicule.

## Les Elections Françaises

Ceux qui étudient froidement la situation en France ne se font guère d'illusion à chaque élection générale.

Cette année, le suffrage universel n'a pas encore apporté la libération ni le salut de la France.

La masse des électeurs a mal voté.

La France reste sous le joug judéo-maçonnique le jouet de la radicaillerie socialiste.

Ce sont les factions les plus farouchement sectaires comme celle par exemple de l'impudique Briand qui ont eu la confiance des électeurs.

Les royalistes, assure-t-on, ont fait aussi quelques gains, mais pas assez pour imposer leur influence salutaire.

On peut donc s'attendre que la malheureuse France va plus que jamais être travaillée par les nombreuses factions d'opportunistes et d'arri-vistes qui se disputent le pouvoir comme des loups affamés.

Malheureusement, tous ces politiciens sectaires savent faire taire leurs rancunes et leurs animosités personnelles quand il s'agit de persécuter l'Eglise, de traquer les religieux et de déchristianiser la France.

La déchéance de la France et la persécution religieuse vont donc se continuer; c'est là toute la politique des Caillaux, des Briand, des Barthou et des Clemenceau.

## Ce fameux régime

Répondant à une lettre d'un prêtre français qui lui demandait quelques explications au sujet du devoir des électeurs catholiques, Mgr l'Archevêque de Bourges fait la déclaration suivante au cours de sa réponse :

" Les Constitutions ne sont pas des abstractions. Elles valent par les principes qui les fondent et les hommes qui s'en servent. Et à l'heure présente, en France, la Constitution qui nous régit n'est pas, à proprement parler, une forme de gouvernement, c'est plutôt une formule philosophique imprégnée d'irrégion. Il ne manque pas de théologiens pour prétendre qu'à cause de cela même elle est, au sens strict du mot, tyrannique. Les exemples abonderaient pour le prouver."

## Nouveaux Prélats

MM. les Chanoines Dauth et Martin, chanoines titulaires de la cathédrale de Montréal, Dubuc et Le Pailleur, chanoines honoraires, sont élevés à la dignité de Prélats domestiques de S. S. Pie X.

## Préparation prochaine Au Chant Grégorien

### I. RÈGLES POUR LES MAÎTRES, ORGANISTES ET CHANTRES.

15. Ils veilleront à ce que les compositions choisies soient convenablement interprétées par un nombre suffisant de chantres, capables d'une exécution digne de la liturgie et de l'art, et c'est pourquoi les chantres devront se réunir périodiquement pour les répétitions jugées nécessaires. Mais pour cela, il est nécessaire que les maîtres et exécutants soient équitablement rétribués. Par conséquent dans le budget annuel de chaque église, on devra fixer la somme destinée à cette fin, et, pour ce motif aussi, on devra diminuer les dépenses des pompes ou solennités fastueuses.

16. Dans les instructions paroissiales ou autres occasions propices, par eux-mêmes ou par le secours d'orateurs sacrés, ils devront expliquer au peuple les intentions élevées du Saint-Père, en insistant sur la réforme de la musique sacrée, invitant les fidèles à les secourir spécialement en prenant une part active aux fonctions saintes par le chant des parties communes de la Messe solennelle (*Kyrie, Gloria*, etc.), par le chant de la psalmodie, des hymnes plus connues et des cantiques en langue vulgaire (1).

17. Dans ce but, que les RR. PP. Curés, Recteurs et Supérieurs, spécialement des églises principales, mettent tout leur zèle, en se servant de l'aide d'une personne compétente et capable, à fonder leur *Schola cantorum* particulière. Que les Congrégations, les Confraternités et les Sociétés catholiques de Rome, les écoles populaires, les patronages, etc., s'emploient à promouvoir efficacement l'instruction de leurs membres dans le chant sacré populaire; enfin, que la Direction diocésaine et chacune des Directions paroissiales agissent dans le même sens, faisant en sorte que cette noble entreprise soit accueillie par les diverses Associations et établie dans leurs statuts. En même temps, que les Congrégations et les Instituts d'éducation de femmes l'acceptent comme leur œuvre propre, afin que les filles et les garçons, prenant part aux fonctions sacrées, chantent eux aussi la partie qui regarde le peuple, servant d'exemple et d'encouragement au reste des fidèles.

18. Pour éviter les excès et abus de quelque genre que ce soit dans les mélodies et dans les chants populaires, tous devront agir, et toujours, conformément aux directions et sous la surveillance de notre Commission romaine de musique sacrée, aidée par l'appui de l'association italienne de Sainte-Cécile.

(1) N'insistons pas : il n'est que trop vrai qu'un curé avisé et prudent peut profiter souvent de ses sermons pour dire un mot de la musique sacrée à ses paroissiens. Ceux-ci sont moins hostiles qu'on le croit à la bonne musique d'église; il suffit de les éclairer. N'est-ce pas encore au clergé qu'incombe ce rôle? Aux curés pour les paroisses; aux directeurs pour les collèges; aux Aumôniers pour les convents et les pensionnats?

19. Toute *Schola Cantorum* ou *Maîtrise* aura sa bibliothèque musicale particulière pour les exécutions ordinaires de l'Eglise, et possèdera avant tout un nombre suffisant de livres grégoriens de l'édition vaticane.

Les compositions musicales destinées aux fonctions d'église, si elles n'appartiennent pas à l'antique polyphonie classique, devront avoir l'approbation de Notre Commission romaine de musique sacrée; en général on peut considérer comme approuvées les messes publiées et approuvées déjà par l'Association Sainte-Cécile d'Italie et d'Allemagne (2).

L'approbation sera refusée à toutes les compositions de style défendu, quand bien même elles seraient représentées avec des coupures et des modifications. Le *Motu proprio* déclare en effet que la "structure intime, le rythme, et ce qu'on appelle le *conventionalisme* de ce style ne se plient que malaisément aux exigences de la vraie musique sacrée."

20. Rappelons qu'il n'est pas permis d'omettre le chant de quelqu'une des parties prescrites, propres ou communes, de la messe, de l'office ou d'autres fonctions. Quand le rite l'exige, on devra donc répéter intégralement toutes les antiennes des psaumes et des cantiques. Quand parfois il est permis qu'une partie du texte liturgique soit suppléé par l'orgue, ce texte devra être récité à voix bien intelligible, au chœur, ou par les chantres eux-mêmes *recto tono*. En outre, on doit faire disparaître l'usage de ce qu'on appelle les contrepoints *alla mente* (3), dans le chant et dans la répétition des antiennes, dans les répons et traits, etc. Quand ces parties ne s'exécutent pas en grégorien, elles doivent être chantées d'une façon qui leur soit propre et qui demeure convenable.

21. La voix en solo ne doit pas entièrement dominer dans une composition musicale sacrée, mais avoir seulement le caractère de *simple passage* ou trait mélodique strictement lié au reste de la composition.

22. Au sujet des vêpres, Nous rappelons que conformément aux prescriptions du *Cérémonial des Evêques*, cet office doit être exécuté en grégorien, suivant la vraie et pure tradition de l'Eglise, par le chant psalmodique et antiphonique. Le caractère propre de cette prière liturgique n'est pas cependant dénaturé quand les psaumes, les hymnes et les cantiques se chantent en grégorien alterné, comme le dit le *Motu proprio*, avec ce qu'on appelle les faux bourdons ou avec des versets du même genre composés convenablement. Nous recommandons donc vivement qu'on généralise l'usage de chanter les vêpres, en faisant prendre une part active au clergé et au peuple en plus de la *Maîtrise* ou de la *Schola*. Bien que par concession, on puisse exécuter les psaumes entièrement composés en musique, pourvu que cette composition conserve le caractère de la *spalmodia*, nous avertissons qu'on devra

(2) Pour éviter de laisser entendre dans une église une musique déplacée, le clergé à qui revient la surveillance liturgique, doit, ou bien avoir des capacités nécessaires pour juger une musique, ou bien posséder une revue qui le rassure, ou un catalogue de musiques approuvées c'est élémentaire.

(3) Faux-bourdons improvisés.

user de cette concession avec une grande réserve et seulement quelquefois et non pour tous les psaumes des vêpres (la même règle s'applique aux complies solennelles), afin de ne pas transformer la fonction liturgique en un divertissement musical, auquel le clergé et le peuple se contentent d'assister sans y prendre une part active. Par conséquent, les Rmes chanoines et les religieux astreints au chœur devront mettre tout leur soin et leur diligence à bien psalmodier et bien exécuter les mélodies liturgiques, soit qu'ils chantent seuls, soit qu'ils alternent avec les chantres, nonobstant toute coutume contraire, gardant pour certain le principe général du *Motu proprio* qu'un office religieux ne perd rien de sa solennité quand il n'est accompagné d'aucune autre musique que du chant grégorien.

23. Les organistes, dans l'accompagnement, devront avoir très grand soin de ne pas écraser les voix par une registration habituellement trop forte spécialement par l'abus des aanches; cette discrétion s'observera surtout dans l'accompagnement du chant grégorien. Ils devront faire usage, même dans les intermèdes, de morceaux écrits et approuvés.

## Nathan en Amérique

Les populations catholiques d'Amérique, Etats-Unis et Canada, protestent par la presse et par des déclarations retentissantes contre l'affront que méditent de leur infliger le roi d'Italie-Unie, son gouvernement et la Maçonnerie mondiale à laquelle ce roi et ce gouvernement obéissent, en envoyant le F.: Ernest Nathan de Londres, l'ex-maire tristement célèbre de Rome, représenter officiellement le royaume sacrilège comme commissaire spécial à l'exposition internationale "Panama-Pacific" qui aura lieu à San Francisco, en 1915.

L'affront est sanglant particulièrement pour les catholiques de San Francisco. Mais il est à craindre que leurs protestations si légitimes ne réussissent pas à écarter l'anti-Pape du sol américain. C'est évidemment un coup monté par les loges que ce voyage significatif du vrai chef occulte de la grande conspiration anti chrétienne, anti-catholique, anti-papale.

Les FF.: d'Europe savent parfaitement que ce voyage cache une mission correspondant à celle dont, il y a quelques années fut chargé en Europe, et particulièrement à Rome, le F.: Théodore Roosevelt, ex-président de la République des Etats-Unis, où la Maçonnerie exerce une si forte influence.

Quand F.: Roosevelt, après avoir été écarté du Vatican, reçut les félicitations des chefs nominaux de la Sainte et de son chef juif, au Capitole de Rome, où un banquet solennel lui fut offert par le maire de Rome, on se souvient qu'avant de repartir pour l'Amérique le F.: Roosevelt et les FF.: d'Italie firent savoir qu'il était chargé d'un message mystérieux pour les FF.: des Etats-Unis. C'était à la veille de l'exposition ratée

organisées à Rome pour fêter l'anniversaire de la prise de Rome en 1870. Roosevelt revint avec son message.

Depuis lors s'est produite aux Etats-Unis une agitation dans les rangs de la Maçonnerie dirigée contre l'Eglise catholique, contre la Papauté. La résurrection de l'A. P. A. (*American Protective Association*) qui avait échoué il y a plus de 20 ans, la circulation d'organes comme la *Menace*, les manifestes — *call to horse* (boute-eelle) — d'organisations maçonniques comme les *Knight Templars* composés de FF.: de haut grade, triés sur le volet, voilà autant de faits, postérieurs au voyage de Roosevelt, qui indiquent un mot d'ordre apporté de Rome — Capitole, en vue de préparer un mouvement hostile dont l'arrivée triomphale de Nathan, l'homme de la Juiverie et de la Maçonnerie, semble destinée à être le couronnement.

La mission officielle n'est qu'un trompe-l'œil, un prétexte.

Il s'agit de pousser contre l'Eglise et le Pape les millions de FF.: des sociétés secrètes qui pullulent aux Etats-Unis, afin d'aboutir, *per fas et nefas* à créer, dans cette république, elle-même d'origine maçonnique, une situation de persécution analogue à celle que les Sectes ont réussi à créer en France, en Portugal, en Italie. Si cette situation persécutrice s'organise un jour, aux Etats-Unis, elle aura son retentissement en Canada, par l'action de la Maçonnerie Impériale, dont F.: Nathan de Londres est un affilié pour ainsi dire de naissance, grâce aux relations occultes de Mazzini avec les FF.: de la Grande Loge et du Suprême Conseil d'Angleterre. Et le mouvement, sous l'impulsion nathanaïque, s'étendrait à tout l'Empire anglais, peu à peu.

Voilà, je crois, la portée que pourraient avoir la présence, le séjour de Nathan en Amérique, aux frais du gouvernement italien. Celui-ci doit se douter de quelque chose, car c'est le F.: Giolitti, haut initié, qui a fait nommer Nathan commissaire d'Italie à San Francisco, avant de quitter temporairement le pouvoir parlementaire. Ce choix a été imposé, pour quelque chose, au roi "d'Italie-Unie." Il n'a jamais rien su refuser à la Maçonnerie à laquelle il doit la couronne que lui a transmise, legs formidable, le F.: Humbert, fils assassiné du *Galant homme*, serviteur et bénéficiaire de la conspiration contre la Papauté...

LUMEN.

P. S. — On me taxera peut-être de pessimisme. On se récriera sur l'impossibilité, dans le pays de "l'homme brave et libre" — *the land of the free and brave* — de créer une situation analogue à celle qui est faite, de nos jours, aux catholiques de France, d'Italie, de Portugal. Cependant si l'on tient compte qu'il est officiellement établi qu'aux Etats-Unis, deux tiers de la population pratiquent l'irréligion; que 15 millions de jeunes *Yankees* sont livrés aux écoles sans Dieu; qu'après le Japon payan, c'est le pays où sévit le plus le divorce, *sacrament de l'adultère*; que le même

pays occupe, malheureusement, le haut de l'échelle criminelle au point de vue du meurtre et de l'impunité du crime, on ne pourra s'empêcher de craindre que pareil état social et moral ne constitue un milieu favorable à la persécution d'une minorité de 13 à 14 millions de catholiques peu avertis du péril, et dans une situation insuffisante d'organisation de combat. Tenons compte aussi de l'influence hostile du Judaïsme (3 millions de Juifs) organisé, allié intime du Maçonisme et qui fera, naturellement, un accueil triomphal au F. Nathan.

L.

## LA "VÉRITÉ" ET LES "BOYS SCOUTS"

Voici la lettre adressée par M. l'abbé Henri Bernard au directeur de l'Action Sociale, et dont nous avons parlé la semaine dernière :

Monsieur,

Je lis dans votre journal du 17 avril courant, colonne "Information", la note suivante :

"Son Honneur le Lieutenant gouverneur de la Province de Québec, M. Frs Langelier, se porte aussi à la défense du mouvement des Boys Scouts. Après le duc de Connaught, il soutient que la Vérité n'est pas justifiable d'y apercevoir et d'y montrer une organisation "neutrale" et pourtant peu propre à la jeunesse catholique."

Or, je crois que la Vérité a eu parfaitement raison de dire et d'affirmer que le mouvement des Boys Scouts a des tendances neutralisantes. Elle aurait pu même aller plus loin et affirmer comme l'ont fait nombre de journaux catholiques d'Europe et de France en particulier que cette association est purement protestante, d'autres ajoutent : d'origine maçonne, et que, par conséquent, il n'est que simple prudence pour les catholiques de n'y point entrer.

Sans doute le mot "neutralité" n'a pas tout à fait le même sens dans la bouche d'un protestant que dans celle d'un catholique, et lorsque le Duc de Connaught, protestant, dit que l'Association des Boys Scouts n'est pas neutre, dans sa pensée, il dit très vrai, puisque cette association est purement et essentiellement protestante—ce qui ne l'empêche pas d'ouvrir ses rangs à tous les jeunes gens, à quelque religion qu'ils appartiennent d'ailleurs. Ce qui nécessite au moins une neutralité apparente en matière religieuse.

Fondée en Angleterre par le lieutenant-général Baden-Powell, protestant, l'association des Boys Scouts a été introduite en France par M. Chéradam (libre-penseur), selon "L'Arsenal universel des catholiques," par un article au Petit Journal en date du 28 juillet 1909.

La première patrouille fondée en France, le fut à Paris, au patronage protestant de Grenelle, par le pasteur Gallienne, en octobre 1910.

Aidé d'un autre protestant, M. Williamson, membre du Comité, le

Pasteur Gallienne s'est si largement servi des "Unions chrétiennes protestantes" pour lancer les Boys-Scouts, que L'Espérance, organe des unions chrétiennes protestantes, et publiée à Paris, rue de Trévise, disait : "De même qu'en Angleterre et en Amérique, ce sont les unions chrétiennes (protestantes) qui, en France, auront été les premières à lancer et à organiser le mouvement ; et j'ajouterai : ce sont les U. C. qui sont les mieux qualifiées pour lui faire rendre son maximum de résultats"

Voilà qui est clair et précis.

Son Honneur le Lieutenant gouverneur de la Province de Québec ignorait sans doute ces choses. Il ignorait sans doute aussi qu'à la date du 19 avril 1913, trente-cinq évêques de France, le cardinal de Paris en tête, avaient déjà condamné cette Association et interdit à leurs fidèles d'en faire partie ; et cela, précisément parce qu'ils jugeaient qu'elle était de nature au moins neutre et par le fait nuisible aux intérêts catholiques.

Son Honneur le Lieutenant gouverneur de la province de Québec ignorait encore assurément que Mgr Cormont, évêque d'Aire et de Dax ayant, par un mandement, interdit à ses fidèles l'entrée dans l'Association des Boys-Scouts, fut pleinement approuvé par le Pape Pie X, qui lui fit écrire par Son Eminence le Cardinal Merry del Val, une lettre où il est dit :

"Le Souverain Pontife, qui a pris volontiers connaissance de cette intéressante pastorale, a vu avec plaisir que Votre Grandeur, s'inspirant des récentes décisions du Saint-Siège, en particulier pour ce qui concerne la confessionnalité des œuvres, et les œuvres de jeunesse, a traité cet important sujet qui répond aux besoins de l'heure présente..."

Or, voici ce que Mgr Cormont avait écrit dans sa Pastorale :

"Nous interdisons absolument aux jeunes gens catholiques de notre diocèse de se mêler sous un prétexte et à titre quelconques, aux Boys-Scouts ou Eclaireurs protestants dont les associations sont organisées par les Unions Chrétiennes protestantes qui, aujourd'hui, n'agissent plus dans le secret de leurs réunions, mais commencent à se révéler et sont les véritables agents et promoteurs du mouvement B. y Scout en France.

"Nous défendons aussi à nos jeunes gens catholiques de s'associer ou de s'affilier aux Eclaireurs de la Ligue d'Education nationale." La société des Boys-Scouts ou Eclaireurs protestants peut par cette nouvelle dénomination, entraîner, dans l'orbite de son action dissolvante, les jeunes gens catholiques, naïfs ou imprudents.

"Pour les attirer et les contrôler plus sûrement, la Ligue d'Education nationale dissimule ses tendances et son but en se réclamant d'une mentalité confessionnelle, loyale et bénigne en apparence, mais en réalité déloyale et funeste au salut éternel et au bien des âmes des jeunes gens catholiques.

"Que nos jeunes gens s'éloignent aussi des Sociétés des ECLAIREURS DE FRANCE ou BOY-SCOUTS FRANÇAIS. Les comités de patronage et de direction de ces Sociétés sont plus savamment constitués, mais, malgré leur

habileté d'apparat, ils dissimulent mal le danger de leurs doctrines et leur but, qui est de faire tomber les résistances des catholiques en les invitant à admettre une neutralité condamnée par Notre-Seigneur lui-même, quand il a dit : "Qui n'est pas avec moi est contre moi."

Voilà, je crois, qui serait plus que suffisant pour mettre la question au point et prouver que la Vérité et les autres journaux catholiques qui l'ont imitée ont eu parfaitement raison de jeter le cri d'alarme et de mettre leurs lecteurs en garde contre cette nouvelle association aux allures plus que louches et fuyantes.

Je ferais cependant remarquer en core qu'il suffisait de savoir quels sont les journaux qui se sont faits les parrains de cette nouvelle association, pour se faire une idée de sa valeur organique et de ce que l'on attend d'elle. C'est toujours pour la France que je parle : Le Matin, du Métèque Alfred Edwards, comme l'appelle Léon Daudet dans l'Action Française ; Le Journal, le Radical, le Petit Parisien, le Petit Journal, l'Action, la Lanterne de l'illustre moraliste Flachon ! Voilà quels sont les journaux parisiens qui ont pris sous leur haute protection l'Association des Boys-Scouts. Cela suffit pour le moment.

J'espère que Son Honneur le Lieutenant gouverneur de la province de Québec et les autres partisans que les Boys-Scouts pourraient avoir parmi nos catholiques, me sauront gré de leur avoir fourni ces premiers renseignements. Peut-être après cela, malgré tout leur désir d'être agréables à S. A. R. le duc de Connaught, seront-ils moins prompts à juger sévèrement nos journaux catholiques, moins prompts à accorder leur patronage à des sociétés dont ils ne connaissent ni l'esprit ni le but dernier.

Après d'aussi multiples condamnations de la part des chefs de l'Eglise de France, l'Association des Boys-Scouts étant la même au Canada qu'en France et en Angleterre, la Vérité avait donc raison de dire ce qu'elle a dit à son sujet et de l'affirmer comme elle l'a fait dans son dernier numéro. En cela, elle fait preuve de clairvoyance d'une part ; d'autre part, elle a été simplement fidèle aux instructions des Souverains Pontifes qui, de Benoît XIV, en 1751 à Pie X n'ont cessé de défendre aux catholiques d'entrer dans les sociétés qui ne sont pas franchement et simplement catholiques.

En agissant ainsi, la Vérité s'est de plus conformée aux décisions des Pères du Concile Plénier de Québec, qui ont dénoncé comme suspectes et dangereuses "les sociétés d'ordre économique et moral qui font profession de neutralité religieuse, ouvrent leurs rangs aux hommes de toute croyance, mettent toutes les religions sur un pied de complète égalité... Le principe de neutralité qu'on y met en pratique est un principe faux et extrêmement dangereux..."

Or tel est bien le caractère du mouvement Boy Scout, n'en déplaise à ceux qui s'en font ici les promoteurs. Tous les catholiques devront donc savoir gré à la Vérité et aux autres journaux catholiques qui ont jeté le cri d'alarme et qui n'ont pas craint de

dire la vérité bien que de nos jours ça ne paie guère de dire et de défendre la vérité.

Je vous remercie de votre amabilité, Monsieur le Directeur, et vous prie de me croire,

Votre tout dévoué en N.-S.,

HENRI BERNARD, prêtre.

## Pie X contre les Assimilateurs

La Vérité a publié la semaine dernière une dépêche de Rome mandant que le Pape avait ordonné la création dans la Ville Eternelle d'un nouveau collège pour les prêtres qui auront pour mission de veiller sur les immigrants.

Et la dépêche ajoutait que Pie X faisait appel aux évêques américains pour les exhorter à demander des prêtres du nouveau collège principalement pour desservir les immigrants italiens qui viennent s'établir aux Etats-Unis.

Cette fondation a donc pour but de former et de fournir des prêtres destinés tout spécialement à la desserte des immigrants de diverses nationalités.

Ces prêtres sans nul doute devront parler différentes langues et non pas seulement une langue, celle par exemple du pays choisi par les immigrants.

Pie X serait donc tout à fait opposé à l'assimilation, surtout aux Etats-Unis et au Canada, qui a entraîné tant de millions de catholiques à l'apostasie.

Ce nouveau collège est un coup direct porté à la thèse bruyante de nos assimilateurs.

Pie X se déclare donc en faveur de la vieille méthode apostolique qui veut que ce soit le prêtre qui apprenne la langue du peuple et non pas la méthode nouvelle qui consistait aux Etats-Unis à faire apprendre aux peuples une langue unique, la langue anglaise.

JUSTIN.

## Les Orangistes de Montréal

Les orangistes de Montréal manifestent beaucoup de mécontentements à l'adresse de M. Pelletier, ministre des Postes, parce qu'il a défendu la circulation par la poste du nouveau journal anticlérical le Canadian Menace, publié à Toronto, et une résolution de protestation a été votée par la County lodge of Montreal, Royal orange association.

On a également voté des sympathies aux orangistes de l'Uster, dénonçant le Home Rule comme une injustice à l'adresse des protestants irlandais. Copie de cette résolution a été expédiée à sir Edward Carson.

Quel élément de trouble que la présence dans notre pays de ces fanatiques haineux, si puissamment organisés.

Si tous les amis de notre journal nous faisaient parvenir, cette année un nouvel abonnement à \$1.00, nous augmenterions vite notre circulation et notre influence.

## VOIX ONTARIENNE

Tous les journaux sérieux de l'Ontario se prononcent carrément en faveur des Caisses Populaires.

Il y a quelques semaines, nous citions l'opinion d'une grande revue de Toronto, le *Saturday Night*. Aujourd'hui, c'est un journal d'agriculture, *The Farmer's Advocate* qui vient apporter sa pierre à l'édifice économique que des hommes de cœur ont entrepris de construire malgré l'opposition obstinée des financiers louches et véreux qui s'efforcent de retarder l'adaptation d'une loi fédérale sur le Crédit Coopératif agricole.

Inutile de le cacher, nous n'avons pas de crédit agricole organisé, et des intérêts mesquins en entravent l'organisation. Tout marche au petit bonheur. Aussi, il faut voir les grands progrès de la colonisation ? et la diminution considérable de l'émigration de la campagne ?...

Il y a plus. Bon nombre de dirigeants veulent nous faire croire que notre peuple est incapable de diriger ses propres affaires. Nous aimerions voir ces gens-là, administrateurs dévoués et parcimonieux de l'argent du petit peuple, vivre avec le modique salaire que gagnent nos travailleurs. Ils iraient loin. Mais passons et citons le travail solide de M. W. W. Swanson recteur de l'Université Queen de Kingston. Il écrivait donc en date du 20 mars dernier :

" En certains quartiers, c'est devenu de mode de croire que les agriculteurs ne peuvent rien faire pour s'organiser eux-mêmes. De toutes parts on les blâme au sujet de leur méthode de culture surannée. Pourtant, dans la province, il est sûr que des centaines et des centaines de nos cultivateurs sont capables de faire l'école à ces prétendus experts.

Jusqu'ici l'association des marchands les a empêchés de s'unir par la coopération pour atteindre directement le consommateur. Chose étrange, les hommes d'affaires ont droit de tout faire, tandis que les cultivateurs, eux, ne peuvent faire aucune organisation. Pourquoi ?...

Il est consolant, cependant de constater que le peuple agricole commence à former des associations coopératives. Dans la Province de Québec ils ont obtenu de merveilleux résultats avec leurs Caisses Populaires. Ce qu'ils ont fait les Cultivateurs d'Ontario peuvent le faire.....

Tout d'abord, qu'il me soit permis de répondre brièvement aux objections de ceux qui prétendent que les cultivateurs de notre province sont incapables d'administrer leurs propres affaires. La réponse à cette objection est simple et claire : ces institutions répondent et répondent bien à ce que nous attendions d'elles. Elles mettent fin à l'ancien système des longs crédits, des taux d'intérêts élevés aux magasins de campagne : en faisant cela, leur but principal est atteint..."

Mettons ici un point pour prouver avec des chiffres combien l'auteur de cet article a raison. Je suppose qu'un cultivateur doit \$120 chez le marchand du vilage. Il y a une Caisse

dans la localité ; ce cultivateur au lieu de payer sur cet argent un taux d'intérêt inconnu, va emprunter à sa Caisse paroissiale \$120 qu'il s'engage à rembourser \$10 par mois ; il paie 8% d'intérêt. Voyons combien il va payer d'intérêt pour 12 mois :

1er mois	\$120 à 8% ou X par 3%	0.88
2e "	110 " "	0.78
3e "	100 " "	0.66
4e "	90 " "	0.60
5e "	80 " "	0.53
6e "	70 " "	0.46
7e "	60 " "	0.40
8e "	50 " "	0.33
9e "	40 " "	0.26
10e "	30 " "	0.20
11e "	20 " "	0.13
12e "	10 " "	0.06

Grand total... \$5.20

Avez-vous bien lu, \$5.20 ; soit un taux de (4.33%) quatre piastres et trente-trois d'intérêt.

Ah ! si nos petits cultivateurs et nos colons étaient capables d'emprunter leur argent à un taux semblable, nous ne les verrions pas laisser leur terre pour la ville, et la colonisation prendrait un essor considérable. Colons et cultivateurs sont ruinés par le mauvais crédit. Et dire que cette année encore, si l'on en croit les journaux, le gouvernement Canadien ne donnera pas une loi sur les Coopératives.

Que les ennemis de la colonisation et de la terre doivent jubiler en voyant nos gouvernants si lâches pour appliquer le seul remède capable de sauver notre agriculture !

J. P. LEFRANC

## Les futurs cardinaux

Voici, d'après l'*Osservatore Romano*, organe officiel du Saint-Siège, la liste des prélats qui seront créés cardinaux au prochain consistoire, le 25 mai.

S. G. Mgr Bégin, arch. de Québec, Canada.

S. G. Mgr Menéndez, arch. de Tolède, Espagne.

S. G. Mgr de Battinger, arch. de Munich, Bavière

S. G. Mgr Hartman, arch. de Cologne, Allemagne.

S. G. Mgr Sévin, arch. de Lyon, France.

S. G. Mgr Della Chiesa, arch. de Bologne, Italie.

S. G. Mgr Csernoch, arch. de Gran, Hongrie.

Mgr Ferrajoli, du St-Office, Rome.

Mgr Guistini, sec. de la S. C. des Sacraments.

Mgr Lega, juge senior de la S. Rote.

Mge Tecchi, de la S. C. Consistoriale.

Le T. Rév. P. Abbé Dom Gasquet, O. S. B., Rome.

M. l'abbé J. B. Durivage, ancien curé de Lachenaie, décédé le 26 avril dernier, à St-Michel de Napierville, était membre de la Société d'une Messe.

Jules LABERGE, ptre. Secrétaire. Archevêché de Québec.

## Le grand fléau social

## L'Alcool et les Enfants

Un écrivain du *Soleil*, de Paris, raconte dans un article bien impressionnant les tristes méfaits de l'alcool, notamment sur l'enfance :

" Pauvres enfants de l'alcool, je suis allé les voir dans les hospices où on les soigne, dans les asiles où on tâche de leur refaire une âme, devant les tribunaux où on les juge, dans les prisons, et les patronages où ils subissent la peine d'une faute dont ils ne furent responsables qu'à demi.

A Bicêtre, sur les 600 pupilles de l'hospice, 75%, garçons ou filles, sont issus de parents alcooliques. Quelle vision. Dante n'a rien imaginé de pareil ! Pendant des semaines, j'en ai eu l'obsession. Je revoyais les paraplégiques, larves humaines qui ne peuvent se traîner qu'à l'aide de leurs mains ; les épileptiques, au front entouré d'un bourrelet destiné à amortir leurs chutes ; les hydrocéphales, dont le misérable corps ploie sous une tête difforme ; les microcéphales, à tête d'oiseau dont les oreilles dépassent le pauvre petit crâne sans pensées. J'entendais les cris inarticulés des idiots, leurs phrases sans suite ou toujours pareilles : " Crie, vive la France, Madame, crie, Vive la France ! " Et surtout, je revoyais les salles où sont les gâteux, les infantiles et ces tristes êtres voués à la paralysie agitante, qui de l'aube au soir ne connaissent pas de repos !

Tous ne tombent pas à une aussi complète déchéance, mais tous sont des candidats à la tuberculose, à la folie, au crime. Caractères instables, natures inconsciemment perverses, véritables agents de contamination physique ou morale, ils créent au milieu de nous un danger permanent. Ils portent en eux des impulsions toujours prêtes à surgir. Un mot, un geste, une gravure, une lecture douteuse suffiront à en faire tout à coup des criminels.

— Pourquoi as-tu fait cela ?... demande chaque fois à ses jeunes prévenus le président Flory, aux séances de la 8e chambre

— Je ne sais pas... une idée comme ça...

J'ai été frappé de la fréquence de cette réponse. En effet, le malheureux enfant ne sait pas que pour expliquer sa conduite, il lui faudrait remonter — ou plutôt redescendre — jusqu'au verre d'absinthe, dont, même avant sa naissance, son père l'empoisonna.

Au Sauvetage de l'Enfance, M. Henry Rillet m'a déclaré que 70 à 80% des enfants recueillis proviennent de familles désunies dans lesquelles la mère " fait la noce " et où le père s'adonne à la boisson.

A la prison Saint-Paul, à Lyon, le docteur Fribourg Blanc note que, sur 100 enfants examinés, 40 lui ont nettement avoué l'alcoolisme de leurs parents. " Mais, ajoute-t-il, combien d'autres dont nous n'avons pu établir d'une façon sûre l'hérédité-alcoolisme en portai-ut cependant les stigmates certains. "

" La grande majorité des enfants coupables qu'on nous envoie, m'écrivit

M. Marcel Quélin, directeur de la colonie agricole de Sainte-Foy, appartient à des familles où l'alcoolisme a fait ses ravages : misère installée au foyer, ménages dénués, violences qui font fuir l'enfant et le jettent en pâture à tous les dangers de la rue, affaiblissement atavique de la volonté et de la conscience morale, dégénérescence physique manifeste ; voilà ce que je suis amené à constater ici. "

Et M. Paul-Emile Brun, directeur de la colonie agricole de Mettray, après une lamentable statistique des méfaits de l'alcool et de ses tristes victimes, conclut : " L'alcool sous toutes ses formes est la cause des délits, des crimes et surtout de la dégénérescence physique et morale de la jeune population internée dans nos colonies. "

## Scoutisme et Charlatanisme

L'*Action Sociale* termine un solide article contre les *Boy Scouts* par ces judicieuses réflexions :

" L'humanité est bien malade, et tous les charlatans qui se pressent autour d'elle pour prendre la place du médecin divin dont elle repousse les soins, ne peuvent qu'aggraver sa maladie et hâter sa décomposition.

Tous ceux là sont des charlatans plus ou moins naïfs, plus ou moins malins, qui affichent la prétention trop éclatante de guérir cette grande malade ; de lui refaire un tempérament vigoureux, équilibré, moral et vertueux, sans lui infuser un peu de vie divine dans la tête, dans le cœur, dans tous les membres

Le mouvement du scoutisme nous semble simplement un nouveau charlatan qui vient, après bien d'autres manifestement impuissants, offrir lui aussi sa drogue à la pauvre humanité. Lui aussi entreprend une tâche trop au-dessus de ses forces, une tâche que Dieu seul peut accomplir. Il n'est pas de taille à remplacer le vieux christianisme, comme il le prétend naïvement ou malicieusement.

L'avenir nous dira si ce mouvement n'était que naïf dans ses prétentions et s'il n'était pas, comme la maçonnerie qui le favorise (sans être seule à s'y employer,) un moyen de plus destiné à empirer le sort de l'humanité, en éloignant de Dieu ses membres les plus sains. "

## Les mariages eugéniques

Les sectaires ont une prédilection pour la *contrainte*, l'obligation légale. L'instruction obligatoire par exemple est une de leurs grandes réformes. Ils ont à leur crédit toute une série de lois *obligatoires*.

Leur dernier projet a été le *mariage eugénique obligatoire*. Ils ont tenté l'aventure dans l'Etat du Massachusetts. Ils ont subi un échec mérité ; leur projet de loi a été défait par 134 voix contre 87.

L'eugénisme peut être excellent pour l'élevage des chevaux, des bœufs de race, mais pour les chrétiens le mariage et et doit rester un sacrement d'institution divine.

## Une grande campagne

### En faveur de la Colonisation

Presque tous les journaux patriotes et sérieux se sont occupés du projet d'un grand congrès de la Colonisation pour célébrer le troisième centenaire de Louis Hébert, le premier défricheur canadien, le père de l'agriculture en ce pays.

Le *Devoir* vient de publier à son tour un article excellent qui rencontre toutes nos vues sur ce sujet.

Un congrès de colonisation serait une bonne chose, mais ce qu'il faut surtout obtenir, dit-il, c'est l'action après le congrès, l'action sur les pouvoirs publics, l'action auprès de la classe agricole aussi.

En effet, si nous voulons des résultats pratiques, il faut entreprendre une grande campagne en faveur de la colonisation et de l'agriculture, une campagne non pas de quelques semaines, de quelques mois, mais de dix, quinze ans. Il faut commencer cette campagne dès maintenant et la continuer encore longtemps après le congrès. Ce congrès ne doit être qu'un point de repère au cours de cette campagne.

Il importe de faire pour la Colonisation et l'agriculture ce qui a été fait en faveur de la Tempérance. Le congrès n'a été qu'un incident de la campagne; cette dernière se poursuit encore avec plus de vigueur que jamais. L'alcool ne pourra être terrassé peut-être qu'après une lutte sans merci de 20 ans.

Les principaux résultats, les plus grandes victoires de la tempérance n'ont pas été obtenus pendant le congrès, mais seulement plusieurs années après.

Il en sera sûrement ainsi pour la colonisation et l'agriculture.

N'allons pas croire que dans un an, dans deux ans, dans trois ans nous allons obtenir les réformes urgentes et nécessaires que nous reverrons le régime honteux et antinational en vigueur depuis tant d'années. Non certes!

Il va falloir batailler longtemps.

Il va falloir comme le disait le *Devoir*, agir sur l'opinion, sur les pouvoirs publics et sur la classe agricole. C'est là un grand travail, un travail colossal à accomplir.

"Qu'on réfléchisse un peu, écrit à ce propos le *Devoir*, et l'on admettra que la réaction en faveur de la colonisation demande un grand effort et un effort de longue portée. Le dégoût du défrichement remonte assez loin. En même temps que les grandes crises nous atteignaient, nos lois forestières fermaient pour ainsi dire le domaine public à la jeunesse rurale: elles créaient, par exemple, cette fameuse réserve de trois ans, qui permettait au concessionnaire de rester maître du bois pendant tout ce temps. Puis la prospérité des villes venait accentuer la répulsion de la terre inspirée par la loi. Puis la passion de la vie facile se répandait partout. Ainsi s'accroissait d'année en année la mentalité nouvelle sensible à tout ce qui brille et indifférente, pour ne pas dire ré-

fractaire, à tout ce qui peine. Et les pouvoirs publics, assez intelligents pour le comprendre mais trop peu courageux pour réagir dans la mesure de leur force, ont plutôt favorisé que combattu cet état d'esprit qui les dispensait de travailler pour une classe dont le vote compte relativement peu.

"Un congrès pourra constater tout cela et indiquer le remède, plutôt les remèdes, mais il ne pourra les appliquer avec l'à-propos et dans la mesure nécessaire pour guérir le mal. Et c'est pourquoi le succès dépendra surtout de la force de l'organisme qu'il devra créer pour agir sur l'opinion et les gouvernements."

Inutile d'ajouter que le devoir de la presse est tout indiqué, faire une vigoureuse campagne pour préparer le congrès d'abord, puis ensuite après le congrès travailler à appliquer le remède par la force s'il le faut.

PATRIOTE

## Les Juifs en Palestine

Les journaux nous parlent tantôt des échecs, tantôt des succès du mouvement sioniste en Palestine.

Voici des renseignements qui nous paraissent sûrs et que nous puisons dans la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*.

Il y a actuellement en Palestine plus de 150,000 Juifs dont 100,000 à Jérusalem sur une population de 160,000 âmes. Les Juifs s'emparent aussi de Jaffa et de Caïffa; ils ont établi des colonies dans la Galilée, la Samarie et la Judée.

D'après un sioniste en vue, voici l'œuvre que le sionisme poursuit:

"Leur but n'est point de reconstituer le royaume d'Israël: ils n'ont aucunes visées politiques. Il s'agit simplement de donner à leur race dispersée et errante un centre de culture qui rassemble les traditions disséminées, qui régénère la langue appauvrie, devenue un simple instrument de prière, qui rende aux Hébreux du monde entier la conscience d'être non seulement une race, non seulement une religion, mais encore une nation.

Jusqu'à ce jour, les Juifs n'ont pas été Juifs; ils furent Russes, Allemands, Autrichiens, Français, Espagnols, Lévites, selon le lieu où ils se sont fixés après leur dispersion. Ils ont aussi perdu leur langue et leur personnalité historique. Cette privation est devenue une souffrance pour les plus sensibles, et plus généreux des Israélites, et ils ont décidé de rallumer sur la colline de Sion la flamme éteinte. L'entreprise marche rapidement vers le succès le plus certain. La langue, élément le plus puissant de concorde, véritable arche d'alliance, a été reconquise. Grâce à un effort pédagogique de quinze ans l'hébreu a été ressuscité en Palestine. Aujourd'hui, la forte langue dans laquelle furent écrites le Livre de Job et le Cantique des Cantiques est parlé couramment par le maître à l'écolier, par la mère à l'enfant par l'homme de la rue à l'homme de la rue. Dans quelques années, lorsque

les Juifs formeront la majorité de la population dans la Palestine, — fait inévitable, — l'hébreu sera redevenu la langue du pays, comme au temps de Salomon, et les Juifs dispersés dans le monde entier, auront retrouvé une patrie."

## L'Heureux Message

Mardi à 11 heures les cloches de toutes les églises catholiques de Québec ont carillonné joyeusement pour annoncer à toute la population la nouvelle officielle de la nomination de S. G. Mgr Bégin comme deuxième cardinal canadien.

Dans l'avant-midi on venait en effet de recevoir à l'archevêché la dépêche suivante de Mgr Stagni donnant le texte d'un câblogramme du cardinal Merry del Val à S. G. Mgr Bégin lui annonçant sa nomination:

"Mgr Stagni, délégué apostolique, Ottawa, Ont.

"Je vous charge, Monseigneur, d'apprendre à Monseigneur Bégin, archevêque de Québec, que le Saint Père lui confèrera le titre de cardinal au Consistoire du 25 mai prochain, et que, par conséquent, Sa Grandeur Mgr Bégin devra être à Rome en ce temps-là."

"Cardinal MERRY DEL VAL"

"En vous faisant part de cette heureuse nouvelle, il m'est particulièrement agréable de vous offrir mes plus sincères félicitations. La haute dignité à laquelle vous êtes appelé par le Saint-Siège est le couronnement mérité de votre carrière épiscopale. C'est aussi un honneur pour l'Eglise canadienne, qui se réjouira de l'honneur conféré en votre personne au siège vénéré de Québec."

"Daignez accepter, Monseigneur, avec mes plus respectueux hommages, l'expression de mes sentiments les plus dévoués."

(Signé),

PEREGRIN FRANÇOIS STAGNI,  
O. S. M.,

Archevêque d'Aquila,  
Délégué Apostolique.

## La Comédie Mousseau

L'Événement remet en vedette la comédie Mousseau.

Il rappelle que deux des principaux personnages, MM. Bérard et Bergevin, contemplant les merveilles de la Côte d'Azur et vivant la grande vie nonchalante des gens riches et oisifs, il s'étonne surtout que Joseph Octave Mousseau, lui, le principal acteur de ce drame, fait encore partie de l'ordre honorable du Barreau, quoiqu'il ait été trouvé coupable par ses pairs de plusieurs crimes contre l'honneur. Cette situation est anormale. Elle semble indiquer que le jugement de l'enquête ne fait pas foi pour le conseil du barreau et qu'on se moque d'un tribunal qui juge sans entendre l'accusé, déclare qu'il est coupable de plus de crimes qu'il n'y en a sur l'acte d'accusation, puis, dernier tour de force, essaie de flétrir les détectives et les honnê-

tes gens qui ont dévoilé le scandale! Il se peut que le Conseil du Barreau n'ait pas tout à fait tort.

## Un nouveau ministre de la Colonisation

M. Honoré Mercier député de Châteauguay a été nommé ministre de la Colonisation.

On a droit d'espérer que le nouveau titulaire sera à la hauteur de l'importante tâche nationale qui vient de lui être confiée.

## Un Grand Sanhédrin

M. Clarence de Sola, disent les *Archives Israélites*, citées par la *Revue internationale des Sociétés Secrètes*, a lancé dans un récent meeting sioniste à Toronto l'idée d'un grand Sanhédrin siégeant à Jérusalem et qui fonctionnerait comme autorité religieuse suprême du judaïsme.

Les Juifs construisent deux universités à Jérusalem et à Jaffa.

## Départ pour Rome

S. E. le cardinal Bégin part lundi pour Rome et il sera de retour vers le 20 juin alors qu'auront lieu à Québec de grandes fêtes.

M. l'abbé Hallé accompagne le nouveau Prince de l'Eglise.

## Au Conseil Législatif

M. J. H. Kelley a été nommé membre du Conseil Législatif; il occupe le siège de M. Pelletier.

Nous aurons donc un ministre de la Colonisation canadien-français.

L'affaire Kelley-Prévost semble définitivement classée.

## Les Causeries du Dimanche

Nous venons de recevoir la collection complète des *Causeries du Dimanche* publiées par la Bonne Presse.

Ces causeries forment treize volumes de 250 pages chacun magnifiquement illustrés.

Où trouve-t-on un exposé populaire des vérités de la religion.

La Collection treize vol. bro. \$ 3.25

" " relié. 5.00

Nous vendons séparément la 12e et la 13e Série. Bro. franco 35c. l'unité; relié " 50c. "

La *Revue Critique des Idées et des Livres*. Sommaire du 10 avril 1914: Mistral civilisateur, Gabriel Boissy; Mistral et le félibrige, Jean-Marc Bernard; Mistral et l'Europe, Marcel Provence; Le beau linguiste, Jean Jonguon; Les dernières fêtes célébrées par Mistral, Charles Benoit; Notes politiques, M. de Roux; La vie littéraire, Henri Clouard; Chroniques; Notes et documents; Notes de théâtre; Revue des revues; Les livres; La lice de Grève.

## UNE LETTRE A "GREGORIEN"

Un vénérable curé franco-américain, homme d'œuvres et d'action, écrit la lettre suivante à notre correspondant *Grégorien* :

Mon cher Grégorien,

Je me fais lire les articles sur le chant sacré que vous publiez dans la *Vérité* de Québec, et la lecture me fait du bien au cœur et à l'esprit. Je jouis et je m'instruis sur cette partie si importante de la liturgie, dont l'objet est de faire glorifier Dieu par la prière chantée.

Prier en chantant est un art plus grand que les arts de l'architecture, de la sculpture et de la peinture, parce que la prière étant une conversation avec Dieu, il convient que la mélodie qui l'accompagne soit aussi digne de Dieu que la prière elle-même. Bien souvent on n'a pas l'air de savoir que c'est une prière que l'on chante, et que c'est à Dieu que l'on s'adresse, ce n'est pas du chant que l'on fait, mais des cris, ou si on chante bien d'après les principes, les auditeurs s'aperçoivent que le chanteur est plus intéressé à sa personne et à s'attirer la louange, que de faire élever les cœurs vers Dieu. Il semble s'appliquer le *Sursum Corda Habemus ad me*. C'est cette envie de se plaindre qui a retenu bien des gens et les a empêchés de se livrer à la réforme demandée par le Pape Pie X. On ne s'était pas donné la peine de lire le *Motu Proprio* et on en parlait de la façon la plus erronée, la plus injuste et la plus irrespectueuse. On a agi absolument comme les protestants, dont l'erreur fondamentale est de nier l'autorité du Pape; et conséquemment, de mettre de côté tous les dogmes et décrets émanant de cette suprême autorité.

Des gens de tout âge et de toute condition, qui n'avaient pas les moindres notions des principes du chant et de la musique sacrée, s'arrogeaient le droit de dire que le Pape était incompetent en cette matière de la sainte liturgie et jetaient le *Motu Proprio* au panier, sans plus de cérémonie. Ceux des prêtres qui se croyaient en bonne compagnie avec le Pape, en se mettant à l'œuvre pour opérer la réforme, ont été ridiculisés très librement. On alla jusqu'à dire que faire abandonner le plain chant en usage dans nos églises canadiennes, pour le vrai chant grégorien, était une œuvre antipatriotique et apostate; heureusement que les actes du Concile Plénier de Québec viennent mettre fin à tous ces malencontreux propos.

Je sais par expérience que le chant grégorien peut s'apprendre, s'exécuter partout d'une manière bien convenable.

Bien que l'exécution avec laquelle on le rend soit plus ou moins parfaite, on trouvera qu'elle est encore plus agréable que celle qui a toujours existé dans nos églises depuis plus d'un siècle.

Cela prendra au moins 6 mois avant que l'on puisse apprécier la valeur réelle du chant grégorien, et s'accoutumer aux nouveaux livres liturgiques. Mais c'est vraiment certain que tou-

te personne, qui vient à l'Eglise pour prier, goûter la prière avec la pensée que l'on veut se faire écouter du bon Dieu, rendra grâces à Dieu d'avoir le bonheur d'entendre le chant liturgique, apporté du ciel par Saint Grégoire, et rapatrié après une longue absence par notre auguste, aimable et Saint Père Pie X.

Cher Mr Grégorien, vous faites une œuvre supérieure en vous sacrifiant pour seconder le Pape à la réforme de la musique sacrée. Riez bien des réflexions déplacées dont vous êtes l'objet; cela ne vous fait pas de mal ni au physique ni au moral. Ceux qui se donnent la peine de se déranger pour vous les adresser finiront par s'apercevoir que cela ne leur a pas fait grand bien d'avoir voulu être mécréants contre vous, qui voulez le bien en faisant louer le Bon Dieu dans nos églises avec toutes les convenances dues à la Majesté Divine.

Pour le plaisir que j'éprouve quand je me fais lire vos écrits et les connaissances que j'en acquiers, je me sens endetté envers vous et le moins que je puisse faire, c'est de vous remercier et me croire.

Votre reconnaissant,

XX, ptre

## La plus récente condamnation Des Boy Scouts

Le *Soleil* de Paris, 15 avril, reproduit de la *Semaine Religieuse* de Toulouse, l'ordonnance suivante qui est la dernière des 36 condamnations portées par des évêques français contre les *Boy Scouts* qu'on cherche actuellement à implanter à Québec.

"Plusieurs familles chrétiennes se sont demandé s'il leur était permis de laisser affilier leurs enfants aux groupements connus sous les noms de *Boys scouts* ou d'*Eclaireurs de France*.

Nous sommes d'avis qu'en raison des encouragements qu'il a reçus dans les milieux hostiles, de son caractère neutre et laïque, de l'obstacle qu'il apporte à la sanctification du dimanche et enfin de la liberté excessive qu'il procure à ses adhérents, ce mouvement ne peut être approuvé et que les jeunes gens catholiques, à quelque établissement qu'ils appartiennent doivent s'abstenir d'y participer.

AUGUSTIN,  
Archevêque de Toulouse"

## Victoire du bilinguisme

Le Dr Freeland et M. Caen les deux champions des écoles bilingues ont été élus commissaires d'écoles à Ottawa par une forte majorité.

C'est là une importante victoire pour la cause des Canadiens français.

On sait que lors d'une première élection, par suite d'intrigues et de faux moyens, les irlandais fanatiques et les orangistes étaient parvenus à faire battre le Dr Freeland.

Cette première élection avait été annulée par les tribunaux.

La revanche a été éclatante.

## SIGNE DU TEMPS

La *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* de Paris (20 mars. Index documentaire pp. 696-703) est parvenue à se procurer une espèce d'encyclopédie maçonnique, datée d'octobre 1913, émanant du "Souverain Gr.: Commandeur" J. D. Richardson, du "Suprême Conseil" (haute anti-Eglise, dite *Ecossoise*, fondée, à la fin du XVIIIe siècle, par des FF.: juifs talmudo-kabbalistes à Charleston, Etats-Unis) (1). C'est le successeur actuel pour les Etats-Unis du fameux F.: Pike (Albert) l'anti-Pape américain, "Souverain Pontife" alors de la Maçonnerie mondiale, auquel, en 1893, succéda le F.: Juif Lemmi. Son successeur contemporain est le F.: Juif anti-Pape Nathan (de Londres) chef du "Suprême Conseil" de Rome, attendu aux Etats-Unis, pour 1915. Le siège du "Suprême Conseil" judéomaçonnique, pour les Etats-Unis, est actuellement Washington. Il est subordonné à celui de Rome, depuis que le Juif Lemmi eût établi son "Souverain Pontificat", à Rome.

L'Encyclique maçonnique d'octobre 1913 est spécialement destinée à la Maçonnerie haute et basse d'Amérique, y compris le Mexique et le Canada. Elle a été lancée lors du dernier Congrès des Supr.: Cons.: à Washington.

Le document, d'un bout à l'autre, est une longue déclaration de guerre contre l'Eglise catholique, contre les catholiques des Etats-Unis, particulièrement. Elle respire, toute entière, la haine juive. Il est impossible d'en nier la signification, grosse de menaces, coïncidant avec la résurrection de l'A. P. A. (*American Protective Association*). C'est à 30 ans de distance un duplicata de "l'Encyclique" lancée, de Charleston par le F.: Pike contre le Papeauté (Léon XIII) coupable d'avoir dénoncé, d'une façon définitive, la Maçonnerie mondiale.

Le "Souv.: Gr.: Commandeur" Richardson, rappelle, avec orgueil cette "Encyclique" du 1er août 1884. Il la déclare: "écrasante, n'admettant pas de réplique."

Il va de soi que le prétexte de la déclaration de guerre nouvelle, c'est que "dans ces derniers temps, l'Eglise de Rome est devenue plus agressive aux Etats-Unis, et qu'elle a renouvelé ses attaques contre l'Ordre maçonnique;... que pour une raison ou une autre, l'Eglise, en tant qu'organisation, a donné, par le moyen de la presse et de ses chefs, une nouvelle activité à la guerre contre la Maçonnerie... cet Ordre qui n'a jamais fait la guerre aux catholiques (sic) soit en tant qu'Eglise, soit comme individu, et qui s'occupe de pratiquer la charité et la bienfaisance" etc. etc.

(1) Stephen Morin (Paris 1761), Moise Hayes, (Etats-Unis), Francken (id) Isaac Dacosta (Portugal), Joseph Myers (Etats-Unis 1781), Isaac Long (id. 1795-1801), J. Mitchell (id), Frederic Dalcho (Espagne), Abraham Alexander (Etats-Unis), Isaac Auld (Ecosse), Emmanuel della Motta (Italie). Première "Constitution" 31 mai 1801.

Suit un long acte d'accusation. Il rappelle, d'assez près, les accusations portées, du temps de Pilate, par la secte pharisaïque et décide contre le Christ coupable de l'avoir dénoncée et maudite et de prêcher l'Evangile du règne de Dieu contre le règne de Satan "prince du monde".

Les mêmes vociférations pharisaïques honorent au XXe siècle, l'Eglise du Christ: *Nollimus hunc regnare super nos! Tolle! Crucifige!*. La secte maçonnique est tout simplement de nos jours la continuateur, l'héritière et la fille de celle de l'an 33 de l'Ere chrétienne. C'est en dépit de son maquette, le Kabbalisme, en chair et en os comme le furent originellement toutes les sectes secrètes qui se sont de siècles en siècles, acharnées contre l'Eglise catholique, apostolique et romaine, acharnement prèlit par le Christ lui-même.

Je n'ai pas l'intention d'analyser ni de discuter cet acte d'accusation. Nous assistons à la confirmation de cette remarque du grand publiciste catholique Jules Tardivel, fondateur de la *Vérité*, et rappelée par la *Revue* de Paris: "A certaines époques les Etats-Unis sont pris d'une fièvre anticatholique durant laquelle les catholiques sont victimes d'une persécution qui va du boycottage aux émeutes sanglantes et populacières" (2).

Le manifeste Richardson est le prodrome d'une persécution.

L'Eglise et les catholiques d'Amérique auraient tort de s'y tromper et de ne pas se préparer, surtout dans un pays, comme les Etats-Unis où les fruits amers de l'Ecole maçonnique sans Dieu, depuis près de 60 ans, consistent dans la paganisation des deux tiers de la population, effet prévu, prémédité par les loges et les sectes secrètes, organisatrices de cette *éducation nationale*. (3)

## L'Ecole maçonnique "neutre"

A défaut de cette analyse, de cette discussion, signalons seulement deux des accusations: 1° L'Eglise "veut rendre l'Amérique catholique"; 2° L'Eglise dénonce les Ecoles publiques neutres, non chrétiennes. Elle a l'audace d'organiser l'éducation catholique, dans ses "écoles paroissiales."

Voilà deux des crimes contre lesquels la Maçonnerie se soulève, dans le pays de "l'homme brave et libre" — *the land of the free and brave*.

Défense, *ex-cathedra masonica*, à l'Eglise de prêcher librement l'Evangile du Christ aux peuples des Etats-Unis. Défense à l'Eglise de former des chrétiens dans ses écoles libres, aux frais exclusifs des catholiques (1.500.000 enfants).

Le tout au nom de la "Liberté" ! C'est le même thème de persécution

(2) J. TARDIVEL. *La situation religieuse aux Etats-Unis* (Lille Desclée 9100). L'auteur y détaille les émeutes maçonniquement soulevées contre les catholiques en 1834, 1844, 1854, 1855. Il les regarde comme le fruit amer des "Ecoles sans Dieu."

(3) Voir les aveux de l'ex. F.: M.: Brownson. *Revue Canadienne*, février 1894. *Les Ecoles publiques aux Etats-Unis* par A. T. Bernier (pp. 196-198)

que celui de la "défense laïque", sous la domination de la République dite française, "fille de la Maçonnerie." (F. Desmons, président du Grand Orient de France. Paris, 1909)

Cette fureur judaïque, maçonnique, à propos des efforts des catholiques contre l'École d'Etat sans Dieu, sans Christ, sans Évangile, c'est-à-dire anti-chrétienne, n'est pas de fraîche date. Elle s'explique, sans se justifier, par les progrès de l'Éducation chrétienne aux États-Unis, au sein des 15 millions de catholiques restés fidèles à l'Église, en dépit du travail mystérieux des Loges et des autres sectes judaïques, cherchant à paganiser l'Amérique entière.

Les catholiques seuls forment un bloc intangible. Les "protestants ne" s'effrite pour tomber dans l'apostasie fatale engendrée par le libre-examen et la libre-chair, dogme kabbalique du F. Rose-Croix Luther, père officiel du Protestantisme.

Donc sus à l'Église "romaine" proclamée un-american parce qu'elle est, seule, anti-maçonnique!

1903 1913

Le 24 avril 1903 le chapitre *Gethsemani* n° 5, "Rose-Croix", au Temple maç. d'Oakland (Californie) tenait une assemblée secrète dont le compte rendu a été publié par A. Preuss, le célèbre auteur de *l'Étude sur la Maçonnerie en Amérique* (4) en cours de traduction dans la *Revue* de Paris.

Voici comment s'exprimait le F. "Rose-Croix" Samuel H. Holliday, répondant à un discours du F. W. S. Moses, 32e degré, Ex-Gr. M. du Gr. Consistoire de Californie, prédisant "un conflit futur entre les forces de la Liberté (sic) (maçonnique) et cette terrible tyrannie dont le trône est à Rome":

"Je vous déclare qu'aussi longtemps que vous resterez fidèles aux vertus maçonniques, aussi longtemps que vous soutiendrez nos Écoles publiques (longs et vigoureux applaudissements) aussi longtemps nos libertés (maçonniques) seront sauvées."

Un autre F., "l'Illustre" (sic) J. B. Merrit, 33e degré (de perfection écossaise) s'écriait:

"Un péril mortel nous menace. Dans toute élection, petite ou grande, il est de notre devoir de soumettre entièrement nos votes au contrôle de ceux qui prendront la défense de nos Écoles publiques, de notre religion commune" de notre honneur commun, sans distinction de parti. Il faut que tout le monde le sache: ce qui fait la force de notre pays, nos écoles publiques, recevra nos votes! Tels sont les sentiments du Gr. Consistoire de Californie dont j'ai l'honneur d'être le Gr. Commandeur."

Faut-il commenter cela? Inutile n'est-ce pas?

Le document de 1903 éclaire suffisamment celui de 1913.

Le mouvement contre l'École sans Dieu contre l'École maçonnique par excellence, contre l'École imposée de-

puis 60 ans par la Maçonnerie judaïque, à tous les États, successivement, de la République Éloignée, comme elle l'est en France, par les Loges depuis plus de trente ans, comme elle l'est en Portugal depuis 1910, comme elle l'est hélas! en Canada, dans presque toutes les provinces; le mouvement de réaction chrétienne, catholique auquel bien des protestants *yankées*, restés chrétiens plus ou moins, donnent leur appui, ce mouvement donne la clef des fureurs de la secte que le Cardinal Saragat, à Venise, en 1896, dénonçait comme "me infâme et infernale"...

Le même esprit dont Luther s'inspira, au XVIe siècle, contre l'Église contre la Papauté, inspire toujours au XXe siècle, le Maçonisme masque du Kabbalisme satanique.

Ce fut Luther qui inventa contre l'Église, l'École d'Etat, *sécularisée*, sous la dictée du Judaïsme anti-chrétien, inspirateur de la secte des *Rose-Croix*.

Le Maçonisme continue l'œuvre de F. Luther.

L.

En faveur de la Colonisation

(Suite)

Je crois avoir donné, au moins sommairement, les raisons qui militent en faveur d'une organisation provinciale, tendant à promouvoir, défendre et protéger la colonisation en général et le colon en particulier.

Je me tiens à la disposition de tous ceux qui sentiraient le besoin ou de critique ou d'information plus précise.

C'est par la discussion honnête et désintéressée que l'on arrive à la lumière sur toute question embrouillée.

Et nous avons besoin de lumière sur la cause qui nous intéresse le plus particulièrement. Pour ne citer que ce qui se rattache à notre petite colonie d'Albertville, nous avons des demandes pressées de renseignements sur les moyens à prendre par un colon pour résoudre le problème de son succès.

Des familles de six, huit et même douze enfants se préparent à sortir d'Égypte et la traversée du Désert les préoccupe. Cherchons et trouvons la Verge qui divisera les flots et la manne qui nourrira ces enfants d'Israël.

Il a été convenu et adopté par nous, colons d'Albertville, que ceux qui viendront voir nos terres n'auront aucun frais à encourir pendant leur séjour chez nous. Pension et guide gratuits. Une paroisse près de Lévis a prélevé vingt-cinq piastres sur le produit d'un Euchre pour les besoins de notre colonie. Cette riche aumône qui n'est qu'une partie de ce que Saint-David de Lévis a déjà fait pour nous, sera consacrée à ce premier devoir d'hospitalité et à ce premier besoin de nos visiteurs.

Nous aurions bien besoin, dès maintenant, d'une maison de colons où les nouveaux venus trouveraient le gîte et la table; mais pour ce qui est du ressort de nos gouvernants, nous l'obtiendrons peut être quand nous n'en aurons plus besoin.

S. la Providence veut nous aider,

nous donnerons un exemple de ce que peut faire l'initiative privée; rien ne nous rebutera, pas même cette question vitale des chemins. Rien de ce qui se rattache à notre progrès ne nous laissera indifférents; les visiteurs seront reçus poliment et cordialement, nos bienfaiteurs à tous les degrés trouveront ici de quoi exercer leur charité et acquerront de ce chef un droit inaltérable à notre reconnaissance. Nous avons ici de beaux terrains, de la terre fertile et le commencement indispensable d'une paroisse en son berceau, école, visite mensuelle du prêtre, bureau de poste.

Que ceux qui croient à notre destinée comme race; que ceux qui espèrent en notre relèvement national; que ceux qui aiment Dieu et la Patrie fassent en sorte que la colonisation de la province sorte de sa léthargie. Le temps d'agir est venu. Nous vous offrons l'opportunité de rassembler toutes vos énergies, nous faisons appel à vos meilleurs sentiments, non seulement de catholiques, mais aussi de Canadiens français pour aider vos frères, colons de bonne foi et de sainte espérance.

Intéressez-vous à ce mouvement patriotique que la plus stupide persécution n'a pu interrompre; aidez-le, les uns par votre intelligence, les autres par votre bourse, tous par ce sentiment d'amour et de solidarité qui fait la force de l'union assurant le succès.

On a accusé le colon d'être un pillard, un spéculateur, un être dangereux. Quelques années se sont écoulées depuis qu'on nous a gratifiés de ce certificat malhonnête. Nous étudions à la lumière des faits le bien fondé de ces accusations et si cela est nécessaire nous prouverons par l'état de choses existant ce que l'on doit croire de ces injures et quels sont ceux qui les méritent. Nous apporterons à cette étude une seule préoccupation: la défense de nos droits et l'amour de notre pays.

JEAN D'ARC.

Le Christ au Vatican

Démenti de V. Hugo

On a longtemps prétendu et soutenu dans certains journaux que le *Christ au Vatican* publié en 1862 à Londres avait pour auteur Victor Hugo.

Un franc-maçon ayant récemment, lui aussi, écrit que la poésie en question était de Victor Hugo, le *Bulletin Antimaçonnique* de Bruxelles lui a opposé un démenti formel en reproduisant deux documents irréfutables: un article de M. Gastave Simon dans les *Annales politiques et littéraires* (23 nov. 1913) et la photographie de six lignes écrites par Victor Hugo lui-même sur la couverture d'une brochure en réponse à M. César Pascal qui la lui avait adressée comme hommage à l'auteur du *Christ au Vatican*: "Je ne suis pas l'auteur du *Christ au Vatican* qui est une platitude en "mauvais style."

Voilà des documents qui fixe définitivement un point d'histoire littéraire.

Liste d'expressions pour le Commerce et l'Industrie

TERMES DE QUINCAILLERIE ET FERRONNERIE

Expressions fautive et expressions correctes

- Sife—Coffre-fort.
- Scraper—Grattoir; sarcloir; râtoir
- Screw—Vis.
- Set—Jeu; service; nécessaire, etc.
- Set d'outils—Nécessaire, assortiment d'outils; outillage; coffre d'outils.
- Set de broches à tricoter—Jeu d'aiguilles à tricoter.
- Set de poids (pour balance) - Série jeu de poids.
- Set de poulies—Garniture de poulies, groupe de poulies.
- Set de plaques (électricité)—Bloc de plaques.
- Set de spring—Faisceau, série, paquet de ressorts.
- Set de pentures—Paire de pentures.
- Set de tarauds—Jeu de tarauds.
- Set d'instruments à dessin—Bite de compas; cassettes; pochette de compas; boîte à dessin.
- Set de cheminée—Garniture de cheminée.
- Set de Cuisine—Batterie de cuisine.
- "de couteaux—Coutellerie.
- "à dépecer—Service à dépecer.
- "de foyer—Garniture de foyer.
- "de diamants, de perles—Parure, garniture de diamants de perles.
- Set de salon, de chambre à coucher.—Ameublement, meubles de salon, de chambre à coucher.
- Set de marchandises—Assortiment de marchandises.
- Set de vaisselle—Service de vaisselle.
- Set de pupitre—Ecritoire.
- "de toilette—Toilette; garniture de toilette.

(Le Bulletin du Parler Français).

EN PASSANT

Pour propager Avoir un logement de cinq chambres.

Trois au rez-de-chaussée, deux au sous-sol.

Distribution naturelle: Rez-de-chaussée,—en avant, du côté du soleil, salon et salle à manger; en arrière, sur la cour sombre, chambre à coucher. Sous-sol: Cuisine, alias salle à manger journalière, et chambre à coucher des enfants. Autrement dit: gardez le rez-de-chaussée ensoleillé pour les étrangers, pour l'apparence; en exclure soigneusement les enfants —qui useraient les tapis—vivre et les faire vivre, jouer et dormir au sous-sol, c'est-à-dire dans la cave, loin du soleil... à l'humidité!!!

Conséquence naturelle: Anémie, Rachitisme, CONSOMPTION!!!

Les richesses La province de Québec Québec, dit un auteur américain, est la contrée idéale des petites fermes et des petites manufactures. Ses ressour-

(4) A. PREUSS. *A Study in American Masonry* 1908. Herder. St-Louis. Ch. XIV. Un coup d'œil en Loge pp. 273-289.

ces naturelles surpassent celles de la Nouvelle-Angleterre. Ses montagnes sont remplies de trésors cachés et ses forêts illimitées s'étendent jusqu'au Labrador et à la Baie d'Hudson. Dans les Laurentides, Québec possède des trésors de minéraux. Jusqu'ici il n'a été presque rien fait pour les extraire de leurs lits de pierre. La production de toutes ses mines donnerait à peine \$2.00 par année à chaque personne de sa population. Nous trouvons dans Québec de l'or, du fer, du cuivre, de l'amiante, du granit, du plomb, du mica, de l'huile de pétrole.

Québec produit les 80 pour cent de la consommation d'amiante faite dans le monde. La plupart des treize usines qui l'exploitent appartiennent à des américains.

Si nous apprenions à mieux connaître nos richesses naturelles un nombre moins considérable des nôtres iraient chercher fortune dans les contrées qui ne valent la vieille province de Québec.

—o—

**Thalamas** Thalamas, l'ineulteur de Jeanne d'Arc, le chevalier de la femme Caillaux et l'organisateur des banquets du Vendredi Saint a été défait aux dernières élections en France. C'est tant mieux pour l'honneur de la Chambre française.

Thalamas avait, cette année, présidé un banquet du Vendredi-Saint à Scaux organisé par l'Association des libres penseurs. Ces sectaires ne s'étaient pas contentés, comme le dit un confrère, d'affirmer en ce jour de deuil pour la chrétienté le droit au saucisson, ils avaient de plus organisé et annoncé une sauterie pour manifester plus bruyamment leur joie infernale tandis que dans toutes les églises du monde chrétien on prêchait la Passion et on célébrait dans la douleur la mort du Christ, le divin Rédempteur.

—o—

**Le cinéma est majeur** Le cinématographe, lionne-nous dans un journal français, vient d'atteindre ses vingt-et-un ans. C'est, en effet, à la grande exposition de Chicago de 1893, qu'Edison exposa le premier cinéma, appareil encore bien grossier, dont les images semblaient souffrir de la danse de Saint Guy.

Depuis, grâce aux frères Lumière, il a marché à pas de géant.

Le cinéma, roi du jour et de la soirée, a donc exactement l'âge du conscrit.

**Ce n'est pas un bon citoyen**

L'Action Sociale cite ces paroles du Dr Henri Bouquet :

" Avec ses 500,000 débitants d'alcool, avec ses 1,200,000 bouilleurs, la France, aux yeux du docteur Jacquet, n'est plus qu'un vaste cabaret où la race succombe sous le poids d'intérêts alcoolisateurs. Contre ces intérêts, dressons implacablement celui du pays et de la race. Apprenons à connaître et faisons savoir à tous le péril effroyable que court la nation française. "Celui qui aujourd'hui ne combat pas l'alcool dans la mesure de ses

" forces n'est pas un bon citoyen. "

Et que dire donc de ceux qui dépensent leur talent, leur influence, leur vie, à défendre les intérêts des alcoolisateurs.

Ce sont non seulement des mauvais citoyens mais des criminels.

**Contre les " Boy Scouts "**

A son tour la Croix dénonce vigoureusement les Boy Scouts

Elle cite les paroles suivantes de Mgr Arlet évêque d'Angoulême.

" Pour se méfier, il n'y a qu'à se souvenir, qu'en France, le mouvement des Boys Scouts a été accaparé par les milieux neutres ; il n'y a qu'à se rendre compte de l'emploi qui est fait le plus souvent, dans ce mouvement sportif, de la Journée dominicale. Difficilement, il y a place pour le devoir catholique essentiel et bien rempli.

" Nous demandons aux familles catholiques, aux prêtres chargés des cœurs, de se tenir en garde contre ce mouvement, qu'on dirige nos jeunes gens vers l'Association catholique de la jeunesse française, dont l'esprit est ouvertement catholique, et qu'on cherche avant tout dans les œuvres de préservation pour nos enfants, la nuance, la note, l'étiquette franchement catholique. "

**Un petit coup d'œil**

Nous invitons nos abonnés à examiner la date d'échéance de leur souscription sur la bande de leur journal.

Il nous est dû en arriérages un très fort montant qu'il nous est absolument nécessaire de prélever si nous voulons attacher les deux bouts de l'année, surtout à la suite des dépenses extraordinaires que tous connaissent.

Nos lecteurs sont aussi priés de prendre note que l'abonnement est payable d'avance.

**PRIX SPECIAL**

Pour faciliter la propagande de la Vérité par nos amis, d'ici à quelque temps, nous accordons un prix spécial de faveur pour les nouveaux abonnés, soit \$1.00 par an.

Cette réduction est accordée pour la première année seulement.

**Frédéric Ozanam**

Vie populaire de Frédéric Ozanam par Claude Peyroux que nous recommandons à tous les amis de cet apôtre de la Société Saint-Vincent de Paul.

10 sous l'unité, franco.  
\$1.00 la douzaine. \$7.00 le cent.

Nous prions tous ceux qui jugent notre œuvre bonne, utile et digne d'encouragement de nous faire parvenir les noms des personnes de leur connaissance qu'ils croient susceptibles de s'honorer à la " Vérité. "

**En vente à la " Propagande des Bons Livres "**

— ( o : ) —

(Œuvre de Saint Raphaël Archange.)

Bureaux de la " Vérité "

**LES FASTES DE L'EGLISE**

PAR L. LE LEU

- 1 La Promesse accomplie.
- 2 Rédemption.
- 3 L'Enfant du Tonnerre.
- 4 Le glaive et les clefs.
- 5 La Semence sanglante.
- 6 Les Pieds maudits.
- 7 L'ange du feu.
- 8 La Voix mystérieuse.
- 9 Les Défenseurs du Christ.
- 10 Récits d'un siècle.
- 11 Le Triomphe de la Croix.
- 12 Le Baptême de la France.
- 14 Les Moines.
- 15 La Terre Mérovingienne et ses Saints.
- 16 L'Île des Saints.
- 17 L'Ermite de Nuchtel.
- 18 Le Retour au bercail.
- 19 Les Images brisées.
- 20 Les Deux Couronnes.
- 21 Le grand Paladin de l'Eglise.
- 22 Loin du Cœur.
- 23 La Couronne brisée.
- 24 Les Rois de la nuit.
- 25 Par la Foi et par le Glaive
- 26 Pour la liberté.
- 27 Les Fers brisés.
- 28 Dieu le veut.
- 29 La Bure et la Crosse.
- 30 La Lampe Ardente.
- 31 Pour la Croix.
- 32 Face au Glaive.
- 34 La Parole et l'Epée.
- 35 Le dernier Croisé.
- 36 Les douze Pilotes.
- 36x L'Ange de l'Ecole.
- 37 La Vierge de Sienna.

Broché, 40 sous l'unité.

JESUS-CHRIST médité et contemplé tous les jours de l'année. 6 volumes in-18 ornés de filets rouges. Nouvelle édition augmentée : des Prières pour la Confession, la Communion, les visites au Saint-Sacrement, des Litanies du Sacré-Cœur, et de la Sainte Vierge, des Prières pendant la Sainte Messe, et des vêpres du Dimanche.

Relié percaline, titre doré sur le plat tr. jaspée.....franco \$2 25

LE BONHEUR DES FAMILLES ou VOULEZ-VOUS ETRE HEUREUX EN MARIAGE, par l'abbé J Nystein.

Conseils pratiques et intéressants aux personnes mariées, aux jeunes gens et aux jeunes filles.— 11e mille. Beau volume. 50 cts l'unité, 60 cts franco. \$5.40 la doz.

LE JEUNE APOLOGISTE Relié 20c. l'unité. \$2.00 la doz. Broché 11c. l'unité. \$1.20 la doz.

INSTRUCTIONS FAMILIERES SUR LE MARIAGE, son origine, sa nature, sa vie intense, ses devoirs, sa préparation. 482 pages. 70 cts l'unité, \$6.75 la doz.

LES EVANGILES commentés pour tous les dimanches de l'année. Broché, franco...30c.

Volumes à 30 centins franco

Christophe Colomb par C. d'Hallencourt  
Berryer, par Pierre Lemoyne.  
Montalembert (Abbé L. Bouthors)  
Le général Chanzy, par Jean Laure.  
Jean Chouan et la Chouannerie par Michel de R...  
Amiral Courbet, (Comte de Lionval)  
O'Connell, par Emile Valsayre

PAILLETES D'OR. Recueil complet en trois tomes. Edition ordinaire. Ouvrage honoré de la Bénédiction et d'un Bref de Sa Sainteté Pie X. Relié percaline, plaque spéciale \$2.50.

PAILLETES D'OR Quinze séries différentes. Chacune de ces 15 séries forme un tout complet. Broché, couverture illustrée, papier fort...\$2.25.

GUIDE des serviteurs de Marie exemple et invocations propres ajoutés à chaque chapitre pour les exercices du Mois de Marie. Relié...30c.

BIBLIOTHEQUE de Souvenirs et Récits militaires. 104 Brochures de 32 pages. Prix \$3 25.

LES NOMS DES SAINTS. Les noms de Baptême. Par le P. Alf. Deschamps franco...25c.

LOUIS HÉBERT et sa famille par l'abbé A. Couillard Després, franco 60 cts.

LE PETIT APOTRE du Sacré-Cœur, par l'abbé S Febvre. 408 pages. Broché... 25 sous. relié... 40 sous.

**La Collection Bleue**

- La Fresnaie — M. Aigueperse.
  - Main d'enfant " "
  - L'Héroïsme au pays des neiges — M. du Canfranc.
  - Le Fils de Stenio Morelli — Mary Floran.
  - Une Part de Bonheur — M. de Lamiraudie.
  - Aventures d'Artiste — M. de Lamiraudie.
  - La Pupille du Doyen — Maurice Le Beaumont.
  - Sans Baptême—Jeanne de Lias.
  - Les Hommes de Proie — Jeanne de Lias.
  - Le Plan de la Comtesse — M. Maryan.
  - La Fiancée Boër—Raoul Montis.
  - La Fortune de M. Maufroy — B. Rorlot.
  - Le Mystère d'Artaq — Marie Thiery. Au But
- La collection 14 vol. \$4.00

**POUR LE PRIE-DIEU**

L'Adoration perpétuelle. l'heure sainte ; in-18, 24 pages. La douzaine 17 cts franco.

La Propagande des Bons Livres Bureaux de la " Vérité " près Québec